

ministère de l'éducation nationale
Académie de
NANTES

Le Recteur de la région académique Pays de la Loire, Recteur de l'académie de Nantes, Chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Arrête :

Article 1^{er} : Les 78 dont les noms suivent sont inscrits sur au titre de l'année 2026

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
M. FARIGOUX		ALAIN	LETTRES MODERNES
M. LOUVEAU		JEAN-FRANCOIS	LETTRES CLASSIQUES
MM LE LIBOUX	RONDEAU	ISABELLE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM BILLE	AUZANNEAU	CECILE	LETTRES MODERNES
MM SCHREMPP		STEPHANIE	ALLEMAND
MM EYCHENNE	FOUSSEREAU	CHRISTINE	ANGLAIS
MM RETAILLEAU	FRUCHET	NATHALIE	SCIENCES PHYSIQUES-PHYSIQUE APPLIQUEE
MM MEILLERAIS		MARTINE	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
M. SUAUDEAU		CHRISTOPHE	ECO.& GEST. OPT FINANCE ET CONTROLE
MM HIRTZMANN	SCHMITZ	CAROLE	ANGLAIS
M. BARRAULT		ERIC	HISTOIRE
MM MONGE	ROUSIERE	FREDERIQUE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

ministère de l'éducation nationale
Académie de
NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM HUCHET		CECILE	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
MM ROQUECAVE		CECILE	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
M. MALDONADO		MARC	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
MM LAMY-MACLOUF	LAMY	ALICE	LETTRES CLASSIQUES
M. CARAYON		CHRISTIAN	HISTOIRE
M. JOUANNEAU		STEPHANE	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
M. MARCHAIS		OLIVIER	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
M. NAMONT		JEAN PHILIPPE	HISTOIRE
M. CHEVALLIER		GUILLAUME	MATHEMATIQUES
M. BERTIN		ERIC	HISTOIRE
M. MASTOUMECQ		JEAN-BERNARD	SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE
MM BAILLARGUET		GERALDINE	LETTRES MODERNES
MM DECELLE-BISSERY	DECELLE	MARIE	ARTS - ARTS PLASTIQUES
M. LEBAS		PHILIPPE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. BONAVENTURE		LAURENT	MATHEMATIQUES
M. BARBEAU		CHRISTIAN	SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE
M. AOUSTIN		STEPHANE	SCIENCES PHYSIQUES
MM MARIN-ASENSIO		ANA CRISTINA	ESPAGNOL

ministère de l'éducation nationale
Académie de
NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
MM VANDAME BURON	VANDAME	MARIE LIESSE	LETTRES MODERNES
MM GROLLEAU		MARIE-PIERRE	LETTRES MODERNES
M. HAEFFELIN		JEAN-MARTIAL	SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS
M. DEVALIERE		GWENael	LETTRES MODERNES
M. BRONNER		JEAN MICHEL	MATHEMATIQUES
MM QUESNE		CAROLE	MATHEMATIQUES
M. PEPION		FRANCK	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
M. KOPPE		DOMINIQUE	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL
MM LEQUEUX		RAPHAEL	LETTRES MODERNES
M. FREU		JULIEN	MATHEMATIQUES
MM TAIBI		NADIA	PHILOSOPHIE
MM FREU	GOETZ	CATHERINE	MATHEMATIQUES
MM CAMUT		ELISE	BIOCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE
M. MOKRANI		CHRISTOPHE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
MM GRAIZEAU		EMMANUELLE	MATHEMATIQUES
M. LEMOINE		GUILLAUME	SCIENCES PHYSIQUES
M. MARRAILLAC		OLIVIER	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
MM CUVELIER	MAGRIS	SANDRA	EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

ministère de l'éducation nationale
Académie de
NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
M. BOUYRAT		YANN	HISTOIRE
MM ETIENNE		VALERIE	LETTRES MODERNES
MM DESIR		NATHALIE	LETTRES MODERNES
MM ISOARD	PALLOC	ELODIE	HISTOIRE
MM POULAIN	PIQUE	SANDRA	LETTRES MODERNES
M. GAUDIN		GILLES	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. LOISTRON		JEAN-FRANCOIS	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. BEYEN		CHRISTOPH	ALLEMAND
M. LAUNOIS		NICOLAS	HISTOIRE
MM ROSSARD		CECILE	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
MM CETOUT		SOLANGE	MATHEMATIQUES
M. NEAU		PHILIPPE	ARTS - ARTS PLASTIQUES
M. BATY		JEAN-MARC	SII OPT INGENIERIE MECANIQUE
M. TRABLEAU		DIDIER	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
M. DURAND		REMI	MATHEMATIQUES
MM BIGEARD	DUVAL	FLORENCE	ECONOMIE ET GESTION (AGREGATION INTERNE)
MM BUREAU		ALIX	HISTOIRE GEOGRAPHIE
MM BATAILLE-DURAND		ESTELLE	LETTRES MODERNES

ministère de l'éducation nationale
Académie de
NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ACCUEIL
M. TRIGODET		JEAN-PIERRE	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. VAYSSIERE		EMMANUEL	HISTOIRE GEOGRAPHIE
M. BARTHELEMY		PHILIPPE	SCIENCES PHYSIQUES-OPTION PHYSIQUE
MM DUFEU-PAGEOT	DUFEU	CLAIRE	LETTRES MODERNES
M. FOUCHER		LIONEL	SCIENCES DE LA VIE, TERRE ET UNIVERS
M. AUBRIL		DAVID	LETTRES MODERNES
MM DURAN	CHAUVIGNE	FLORENCE	ESPAGNOL
MM GOURDIN	DUPONT	SANDRINE	MATHEMATIQUES
MM DANIELOU		GUENOLA	MATHEMATIQUES
MM CLERGEAU	REGNAULD-FABRE	BEATRICE	LETTRES MODERNES
MM MORDRELLE		HELENE	LETTRES CLASSIQUES
M. BLANCS		LAURENT	HISTOIRE GEOGRAPHIE

ministère de l'éducation nationale
Académie de
NANTES

Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 20/07/2026

Le Recteur de la région académique Pays de la Loire, Recteur de l'académie de Nantes, Chancelier des universités

Le Recteur de la région académique Pays de la
Loire, Recteur de l'académie de Nantes,
Chancelier des universités

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire général
de la région académique et de l'Académie

Philippe DIAZ

Raphaël MULLER

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

NOTA :

ministère de l'éducation nationale
Académie de
NANTES

- La part des femmes parmi les agents promouvables est de 48.52 %, la part des hommes est de 51.48 %.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur est de 48.72 %, la part des hommes est de 51.28 %.